



SRDS

Compte rendu : 1^{ère} session Commission Sport de Haut-Niveau
Date et heure : Jeudi 28 Avril 2015 de 10 à 12h
Lieu : Conseil Régional d'Alsace (salle Kastler)

Introduction

Pour cette session de commission sur le sport de haut-niveau, des objectifs préparatoires au plan d'actions sont ressortis des discussions. Ces objectifs et ces projets sont complétés d'éléments correctifs et de notes et commentaires permettant de disposer d'une vision plus large, ainsi que des contraintes à prendre en compte.

Les idées et objectifs d'action de cette commission s'inscrivent dans la continuité du travail réalisé par l'Etat, la région et les collectivités territoriales en faveur du sportif de haut-niveau. Beaucoup d'entre eux sont dans des situations sociales précaires. Il s'agira donc de trouver des solutions afin d'accompagner le sportif de haut-niveau tant dans ses projets sportifs que dans son projet professionnel et son entrée dans la vie civile.

Quelques chiffres clés :

449 SHN sur listes dont **183** SHN (élites, séniors, jeunes, reconversions) et **266** espoirs.
15 sportifs espoirs de haut-niveau, inscrits sur les listes ministérielles, ou ayant un projet de reconversion intégreront une formation en alternance en Alsace en septembre 2015 : objet du sous-thème 2 : triple projet

PJ : document synthétique sur les compétences du SHN de V.SZULC + rapport Karaquillo sur les statuts des SHN

Documents à consulter :
 « Guide local du SHN » et « Le référentiel de
 compétences des SHN édité par INSEP »

Sous-thème « VALORISATION DU PARCOURS DU SHN »

Définition du Sportif de Haut-Niveau :

Il s'agit d'un sportif inscrit dans l'une des catégories de la liste nationale ministérielle au vu de ses performances. Son parcours va du club aux équipes de France, ses lieux d'évolution sont des structures labellisées par le Ministère (club amateur, club professionnel, CREPS, pôles, INSEP). Il bénéficie d'aménagement d'études, d'un accompagnement psychologique, médical et de suivi de la performance.

Objectif 1 : Améliorer les conditions du parcours du sportif de haut-niveau en Alsace	
Phases (projets)	<p style="text-align: center;">Améliorer les conditions de vie du SHN</p> <p>Créer un lieu d'accueil unique (écoute, analyse, propositions de solutions)</p> <p>Améliorer la communication vers les sportifs de haut-niveau pour mieux les informer, spécialement dans les fédérations ayant une ligue professionnelle moins soucieuses du projet de reconversion du SHN. Les fédérations sont très inégales dans la qualité de suivi des athlètes. Agisport peut être un bon intermédiaire dans ce cas par exemple.</p> <p>Proposer au SHN un staff susceptible de l'accompagner dans un programme complet dans son parcours de SHN, dans ses aspects sportifs, scolaires et professionnels : Formation initiale ; formation de l'élève puis de l'étudiant SHN ; poursuite du double projet étude et performance ; Reconversion professionnelle</p> <p>Créer un «Team ALSACE» composé d'anciens SHN pour accompagner un SHN en devenir dans ses orientations professionnelles et dans ses projets de vie</p> <p style="text-align: center;">Élargir le champ d'action d'Agisport sur tout le territoire alsacien.</p> <p style="text-align: center;">Enrichir la formation des entraîneurs</p> <p>Intégrer dans la formation des entraîneurs fédéraux et professionnels la prise en compte d'un projet personnalisé puis de reconversion pour le SHN</p> <p>Ajouter de la flexibilité dans les formations pour les SHN notamment en utilisant les dispositifs des formations en alternance et en diversifiant les filières d'accès aux métiers.</p> <p style="text-align: center;">Adapter les contrats de travail aux exigences du sport de HN et de la reconversion des sportifs</p>
Correctifs	<p>Eviter l'effet « kleenex » : sportif qu'on utilise et qu'on jette en ne lui permettant pas d'envisager une autre activité.</p> <p>Réfléchir aux conditions des 1100 heures supplémentaires effectives que le Rectorat met à disposition aux CREPS pour organiser la scolarité de réussite</p>

Objectif 2 : Valoriser les compétences du SHN dans le sport et au-delà	
Phases (projets)	<p style="text-align: center;">Déterminer les deux catégories de compétences connues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences acquises puis développées par le sportif au cours de son parcours : scolaire, sportif, savoir-faire et savoir-être - Compétences transférables au monde du travail : savoir-faire et savoir-être <p>Mettre en concordance le diplôme de l'université de Strasbourg du management de la propre carrière du SHN avec le guide local du SHN pour en déterminer les compétences acquises par un SHN.</p>
Notes et commentaires	<p>Les compétences sportives restent aujourd'hui des hypothèses, il faudrait les approfondir pour transformer ces hypothèses en certitude</p> <p>Néanmoins, certaines compétences acquises par le sportif dans son domaine s'utilisent dans le monde professionnel. Il faut connaître quelles sont les compétences attendues par les professionnels (savoir-faire, savoir-être)</p>

Sous-thème « CONSTRUCTION D'UN PROJET DE VIE POUR LE SHN »

Objectif : Elaborer un triple-projet (sport-formation-emploi) dès la détection espoir	
Phases (projets)	<p style="text-align: center;">Définition du triple projet</p> <p>La Région Alsace propose pour la rentrée 2015 un dispositif novateur et expérimental visant à sécuriser un parcours de vie personnel autour d'un projet sportif et d'un projet de formation et d'insertion professionnelle qui incite les SHN à venir et/ou à rester en Alsace</p> <p style="text-align: center;">Pourquoi on le fait ?</p> <p>Les sportifs ont besoin d'être accompagnés pour préparer leur avenir et pour gérer un projet de vie (sportif, scolaire, universitaire ou professionnelle et d'épanouissement personnel).</p> <p>Dans le contexte particulier des carrières des sportifs de haut niveau professionnels ou non professionnels (carrière éphémère, risque de blessures, contraintes d'entraînements), le constat est dressé de la nécessité de proposer aux sportifs de haut niveau une carrière sportive structurée qui assure parallèlement un parcours de formation et une porte ouverte vers la reconversion professionnelle.</p> <p>Il s'agit de sécuriser le parcours des SHN alsaciens et de rendre attrayants les parcours d'excellence sportive mis en place en Alsace</p> <p style="text-align: center;">Les chiffres clés</p> <p>Sur 183 SHN alsaciens et les 266 sportifs Espoirs, 15 sportifs vont intégrer le dispositif à la rentrée de septembre 2015.</p> <p>Suite au recensement des vœux des SHN intéressés, 6 CFA ont été sollicités pour 9 parcours de formations différents.</p> <p>L'objectif à moyen terme est de diversifier les filières en fonction des choix d'orientation des sportifs.</p> <p style="text-align: center;">Les formations possibles et les métiers</p> <p>Le catalogue des formations ouvertes à la voie de l'apprentissage recense les formations accessibles. Les Centres de formation d'apprentis, l'Université de Strasbourg, les organismes de formation habilités seront sollicités pour accueillir les SHN dans le cadre de ce dispositif en adaptant les parcours pédagogiques.</p> <p style="text-align: center;">Mode d'alternance</p> <p>Les modes d'alternance sont élaborés à partir des contraintes de la pratique sportive. Les CFA organisent et construisent les parcours de formation en utilisant les outils pédagogiques nécessaires (formation à distance, cours de rattrapage, etc).</p>
Moyens	Bilan de compétence : outil d'évaluation de la compétence du SHN qui permet de l'orienter vers un emploi
Correctifs	La mise en place d'un triple projet pour le SHN est plus facile à faire pour un joueur de sport individuel que de sport collectif
Notes et commentaires	<p>Les CFA ont dans leurs contacts des entreprises déjà prêtes à accueillir les sportifs.</p> <p>Mouvement sportif et université ont œuvré pour un dispositif qui existe depuis 3 ans qui est le diplôme universitaire sur le managériat de la propre carrière du SHN.</p> <p style="text-align: center;">S'inspirer de ce qui a été dit dans le Rapport Karaquillo sur les statuts du SHN</p>

Sous-thème : « STRATEGIE DE VALORISATION DE L'IMAGE DU SHN ET DE LA REGION ALSACE »

Objectif 1 : Fidéliser les SHN à la région Alsace	
Phases (projets)	<p>Valoriser le SHN, ses résultats et ses compétences auprès des entreprises et du territoire</p> <p>Rapprocher le SHN du territoire et de ses entreprises en facilitant les aspects sociaux de sa vie au delà du domaine sportif.</p> <p>Maintenir les liens avec les SHN à l'INSEP. L'idée est de trouver comment sécuriser son parcours en Alsace et l'accompagner sur le double pôle (en Alsace et à l'INSEP).</p> <p>Rendre attractive les différentes offres (lieux de vie, d'entraînement, formations initiales et continues et offre diversifiée d'emploi) en dehors des offres sportives.</p>
Notes et commentaires	<p>Les sportifs partent souvent d'Alsace afin de se confronter aux meilleurs de leur discipline qui ne sont pas forcément sur le territoire. Ainsi, les SHN, notamment de sports individuels, s'en vont à l'INSEP. Il s'agit donc d'éviter la concurrence des territoires d'accueil mais d'en faire des complémentarités pour le sportif</p>

Objectif 2 : Rendre la région attractive et s'assurer des retombées pour les collectivités et entreprises régionales	
Phases (projets)	<p>Trouver comment marier l'image du SHN performant avec l'entreprise performante. Les entreprises sont demandeuses mais ne savent pas quels contacts établir</p> <p>Permettre au sportif de haut-niveau de valoriser son image à travers l'entreprise (sponsoring, mécénat, emploi fléché etc.)</p> <p>Valoriser l'image de l'entreprise en communiquant sur son soutien à une équipe ou à un athlète qui se reconverteront dans l'entreprise</p>
Notes et commentaires	<p>Les plus-values des sportifs ne sont pas forcément dans le savoir faire mais les entreprises sont aussi très attachées aux savoir vivre et savoir être.</p>

Synthèse globale

Pour les trois thèmes, l'idée serait de créer un projet de vie au SHN qui intègre les volets sportifs et sociaux. Son projet de vie démarre par la valorisation de ses acquis en prenant en compte ce qu'il est dans sa globalité notamment dans son savoir-faire et son savoir-être. Il faudra également accompagner le SHN dans la globalité de son parcours qui va de ses débuts en espoir jusqu'à sa reconversion. Enfin, l'idée serait de prendre en compte l'amélioration de l'image du SHN ; son atout est qu'il a un savoir-être très prisé dans le monde de l'entreprise.

De plus, un accent doit être mis sur l'amélioration de l'information et de la communication des différents dispositifs qu'ils soient existants ou en phase de réalisation en faveur des SHN, dans l'optique de la mise en place d'un guichet unique d'information et de prise en charge.

ANNEXE : LISTE DES PRESENTS A LA COMMISSION SPORT DE HAUT NIVEAU DU 28 AVRIL 2015

- Monsieur Jean-Paul OMEYER, Conseil Régional Alsace (président)
- Madame Stéphanie LEMBRE, Conseil Régional Alsace (rapporteur)
- Monsieur Vincent SZULC, DRJSCS Alsace (rapporteur)
- Monsieur Michel CERCIAT, Consultant Cognitii
- Monsieur Christian WERDERER, Consultant Cognitii
- Monsieur Alain GREWIS, Inspecteur – DRJSCS Alsace
- Monsieur Sébastien MARI, Professeur de sport – DRJSCS Alsace
- Monsieur Nicolas BOIDEVEZI, Sportif de Haut-Niveau
- Madame Armelle FAESCH, Sportif de Haut-Niveau
- Monsieur Jean-Paul BRUNA, CREPS de Strasbourg
- Monsieur Gilles ERB, Université de Strasbourg
- Monsieur Daniel PAUTHIER, Académie de Strasbourg
- Monsieur Julien GAFF, DDCSPP 68
- Monsieur Bertrand MERLE, Journaliste
- Monsieur Jean BUCHLER, INSA
- Madame Fabienne METZGER, CG 67

Rapporteur : Laurent NGUYEN, DRJSCS Alsace

28/07/2015 10:10